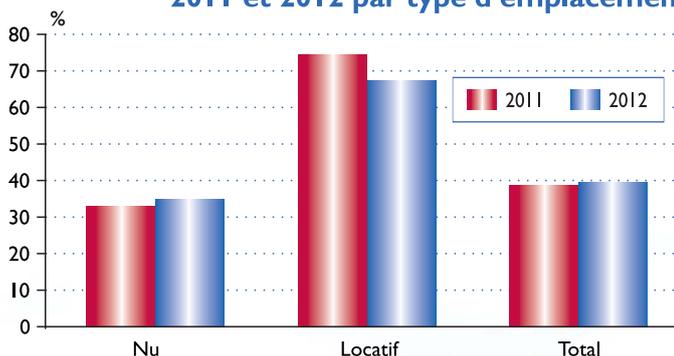


Avec 1 501 010 nuitées, la fréquentation des campings classés auvergnats atteint son plus haut niveau depuis 2008. Elle augmente de 8,5 % par rapport à 2011 alors qu'elle diminue de 1,4 % en France métropolitaine. En Auvergne, la saison estivale 2012 a été profitable à toutes les catégories de confort et à tous les départements de la région. L'ensoleillement du mois d'août est venu compenser la météo défavorable du mois de juillet. Le nombre de nuitées a ainsi augmenté de 15,6 % en août et reculé de 0,3 % en juillet. Après plusieurs années de hausses consécutives, la fréquentation des emplacements équipés d'un hébergement de type mobile-home, chalet ou autre habitation légère de loisir se stabilise. Face à un contexte économique difficile en France et dans plusieurs pays européens, les touristes ont privilégié les emplacements nus avec tentes ou caravanes. La fréquentation de ces emplacements progresse de 12,2 % par rapport à l'été dernier et représente 71 % des nuitées régionales. Le taux d'occupation y est cependant nettement moins élevé que dans les emplacements locatifs : 35 % contre 67 %.

Au cours de la saison estivale 2012, les touristes ont effectué 326 760 séjours dans l'hôtellerie de plein air, soit 1,1 % de plus que l'été précédent. Ils ont d'autre part prolongé leurs vacances : ils restent désormais 4,6 jours en moyenne. En Auvergne, l'activité des campings a été soutenue à la fois par la clientèle française et étrangère. Les touristes étrangers réalisent 28 % des nuitées de la région contre 31 % au niveau national. Ils séjournent le plus souvent sur les terrains de campings du Puy-de-Dôme classés 3 ou 4 étoiles. Les touristes néerlandais restent majoritaires. Leur fréquentation ne cesse de progresser. Ils représentent désormais les deux tiers des nuitées étrangères.

▶ **Martine CAUWET**, Insee

▶▶ Taux d'occupation en juillet et août 2011 et 2012 par type d'emplacement



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

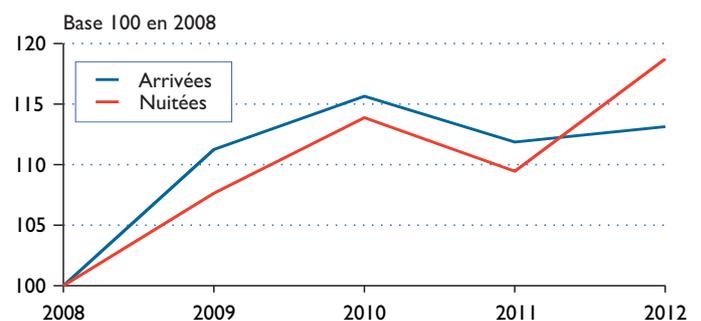
Indicateurs en juillet et août 2012 par type de clientèle

	Juillet	Août	Juillet et août	
			Nombre	Évolution 2012/2011*
Arrivées	152 293	174 463	326 756	+ 1,1 %
Clientèle française	96 999	127 618	224 617	+ 0,7 %
Clientèle étrangère	55 294	46 845	102 139	+ 2,2 %
Nuitées	618 391	882 621	1 501 012	+ 8,5 %
Clientèle française	408 927	679 750	1 088 677	+ 7,6 %
Clientèle étrangère	209 464	202 871	412 335	+ 10,8 %
Durée moyenne de séjour (en jours)	4,06	5,06	4,59	+ 0,27 jour
Clientèle française	4,22	5,33	4,85	+ 0,27 jour
Clientèle étrangère	3,79	4,33	4,04	+ 0,29 jour

* Entre (juillet/août 2012) et (juillet/août 2011)

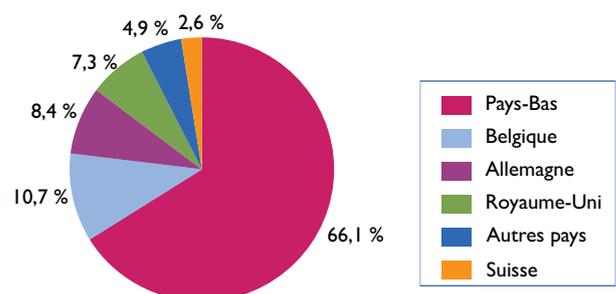
Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

▶▶ Évolution des arrivées et nuitées en juillet et août au cours des cinq dernières années



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

▶▶ Répartition des nuitées de la clientèle étrangère en juillet et août 2012 par pays de résidence



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs en juillet et août 2012 par département

Département	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2012/2011*	Nombre	Évolution 2012/2011*		
Allier	50 576	+ 1,6 %	182 434	+ 5,4 %	3,61	38,9 %
Cantal	70 423	+ 2,3 %	302 230	+ 3,3 %	4,29	34,1 %
Haute-Loire	51 130	- 4,7 %	206 512	+ 0,2 %	4,04	39,1 %
Puy-de-Dôme	154 627	+ 2,6 %	809 836	+ 13,7 %	5,24	42,9 %
Auvergne	326 756	+ 1,1 %	1 501 012	+ 8,5 %	4,59	39,5 %
dont villes thermales	52 841	+ 1,6 %	260 211	+ 4,9 %	4,92	49,2 %

* Entre (juillet/août 2012) et (juillet/août 2011)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Indicateurs en juillet et août 2012 par type d'emplacement

Type d'emplacement	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjour (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2012/2011*	Nombre	Évolution 2012/2011*		
Nu	276 396	+ 3,3 %	1 066 474	+ 12,2 %	3,86	34,9 %
Locatif	50 360	- 9,0 %	434 538	+ 0,3 %	8,63	67,2 %
Total	326 756	+ 1,1 %	1 501 012	+ 8,5 %	4,59	39,5 %

* Entre (juillet/août 2012) et (juillet/août 2011)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Répartition des nuitées en juillet et août 2012

Type d'emplacement	Nuitées (%)	
	Clientèle étrangère	Clientèle française
Nu	87,9	64,7
Locatif	12,1	35,3
Total	100,0	100,0
Catégorie de confort		
1 et 2 étoiles	23,3	32,3
3 étoiles et plus	76,7	67,7
Total	100,0	100,0
Département		
Allier	12,6	12,0
Cantal	19,9	20,2
Haute-Loire	18,3	12,0
Puy-de-Dôme	49,2	55,8
Total	100,0	100,0

Note de lecture : 49,2 % des nuitées de la clientèle étrangère sont réalisées dans le Puy-de-Dôme.

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Principales définitions

- Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même camping.
- Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un camping. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un camping correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- Taux d'occupation : rapport du nombre d'emplacements occupés au nombre d'emplacements réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Méthodologie

L'enquête sur l'hôtellerie de plein air est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- Elle est effectuée chaque mois de la saison d'été (de mai à septembre) sur tout le territoire métropolitain, auprès de tous les campings classés 1 à 5 étoiles.
- Elle ne concerne que les campings offrant des emplacements ouverts à la clientèle de passage. Ainsi, les emplacements de camping dits « résidentiels », loués pour la saison ou pour l'année à une même personne sont exclus du champ de l'enquête.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne